

#### Opération Grand Site - Comité consultatif n°5

#### 27 juin 2024

#### Personnes présentes :

- M. Le Gall Yvonne, AVPR,
- M. Langlois Caroline, Habitante de Camaret-sur-Mer,
- M. Pichon Morgan, ULPC,
- M. Marzin Céline, habitante,
- M. Boezennec Joël, AAPPMA Crozon,
- M. Cazo Céline, Goulien Gwarez
- M. Stephan Eric, CCI,
- M. Erik Euzen, Crozon Littoral Environnement,
- M. Girard Cécile, Habitante de Camaret,
- M. Morvan Didier, Cap Crozon,
- M. Kerdreux Jean-Yves, Association ADELISO,
- M. David Michel, Sites et Monuments,
- M. Langlois Nicole, Habitante de Roscanvel,
- M. Villaamil Catherine, habitante de Crozon Représentante des meublés de tourisme,
- M. Menez Armel, Maison des minéraux
- M. Cadiou Didier, Etre daou Vor,
- M. Marcheteau Dominique, marcheurs du dimanche,
- M. Crahes Victorine, Adeupa
- M. Courant Agathe, CCPCAM

Les deux représentants du comité consultatif ont participé au comité de pilotage le 14 juin 2024 en présence de Mme la Sous-Préfète, des partenaires, des maires du territoire et des services de l'Etat. Un compte-rendu de la réunion a été transmis par mail et intégré au Drive.

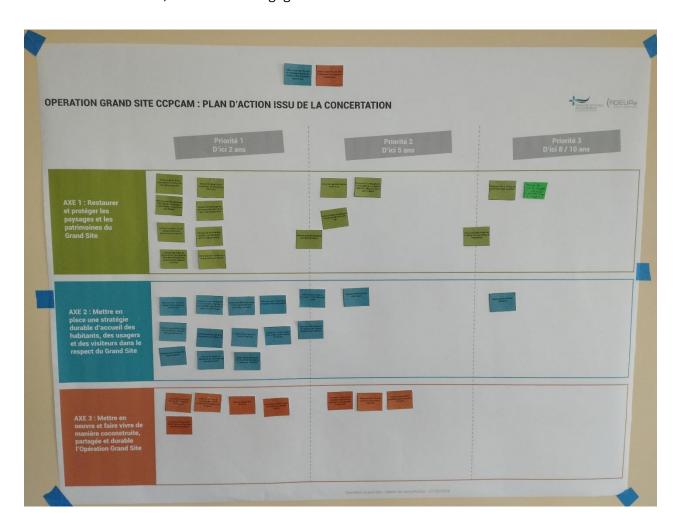
Agathe Courant présente une 1<sup>ère</sup> proposition de plan d'actions issu des propositions de la concertation, des échanges techniques et des réflexions du comité de pilotage.

Le plan d'actions regroupe une quarantaine d'actions réparties en trois axes :

- 1. Restaurer et protéger les paysages et les patrimoines du Grand Site
- 2. Mettre en place une stratégie durable d'accueil des habitants, des usagers et des visiteurs dans le respect du Grand Site
- 3. Mettre en œuvre et faire vivre de manière co-construite, partagée et durable l'Opération Grand Site.

Il est proposé aux participants de compléter les fiches actions du plan d'actions, puis de leur donner un ordre de priorité :

- Priorité 1, les actions a mettre en place d'ici 2 ans,
- Priorité 2, les actions à engager d'ici 5 ans,
- Priorité 3, les actions à engager d'ici 8-10 ans.



La prochaine étape est le forum du Grand Site le 17 septembre à l'Améthyste. Si les membres du comité consultatif souhaitent participer à l'organisation du forum, une date de préparation leur sera proposée.

	Priorité 1	Priorité 2	Priorité 3
	D'ici 2 ans	D'ici 5 ans	D'ici 8 / 10 ans
Axe 1: Restaurer et protéger les paysages et les patrimoines du Grand Site	Résorber les impacts de la fréquentation sur les paysages d'exception  Requalifier et réaménager les sites majeurs dégradés et leurs espaces de stationnements	Harmoniser les aménagements et la signalétique à l'échelle du Grand Site et minimiser leurs impacts visuels	Résorber les atteintes paysagères qui contribuent à dégrader l'image du Grand Site
	S'appuyer sur les documents et procédures existants pour gérer les espaces naturels  Mettre en place un observatoire photographique du paysage	Assurer une présence régulière sur les sites	Renforcer le rôle et valoriser les portes d'entrée du Grand Site
	Révéler les points de vue remarquables et la valeur des paysages mal reconnus  Mettre en valeur les patrimoines bâti, culturels et historiques en permettant la découverte de sites d'intérêt	Renforcer l'approche paysagère et architecturale sur le Grand Site	Proposer des sites secondaires de qualité, levier pour diffuser la fréquentation
	Améliorer la maitrise foncière publique sur les sites patrimoniaux du Grand Site  Poursuivre les actions de préservation et de restauration des milieux naturels et des espèces emblématiques du Grand Site	Mettre en place des partenariats avec les associations	
Axe 2: Mettre en place une stratégie durable d'accueil des habitants, des	Expérimenter la mise en place de nouvelles solutions d'accès vers les sites via des navettes  Mettre en place un observatoire à long terme de la fréquentation  Assurer une veille sur les usages et sur la pratiques libre des sports de pleine nature	Diffuser les flux actuels sur l'ensemble du Grand Site	Mieux organiser l'offre de randonnée
usagers et des visiteurs dans le respect du Grand Site	Accueillir les personnes en situation de handicap Garantir l'accès des secours et la sécurisation sur l'ensemble du Grand Site Maintenir un cadre de vie agréable pour les habitants Mettre en place un suivi de la fréquentation à l'échelle du Grand Site	Définir une politique d'accueil des camping-cars, fourgons aménagés et des itinérances	
	Améliorer les services, la signalétique et l'information sur le Grand Site  Mener une réflexion sur une politique de tarification sur certains sites	Organiser la découverte des sites majeurs	

	Favoriser les mobilités douces pour accéder aux différents secteurs du Grand Site Organiser l'accès au Grand Site depuis l'extérieur		
Axe 3: Mettre en ceuvre et faire vivre de manière coconstruite, partagée et	Développer les partenariats avec les acteurs sociaux-économiques  Articuler la démarche Grand Site de France avec l'ensemble des politiques publiques	Développer l'animation et la sensibilisation autour des patrimoines et des paysages du Grand Site	Evaluer la démarche OGS dans la perspective d'une demande de labélisation
durable l'Opération Grand Site	Etablir une stratégie de communication et des modalités d'information sur la démarche  Assurer le pilotage de la démarche	Mener une réflexion sur les structures d'accueil sur le Grand Site	
	Coordonner les acteurs locaux pour diffuser un message commun	Poursuivre la gouvernance participative tout au long de la démarche	

Objectif 1.1 Améliorer la qualité paysagère des sites classés et des sites patrimoniaux

Action 1.1.1 Résorber les impacts de la fréquentation sur les paysages d'exception

#### Constats et contexte :

Une fréquentation importante, notamment sur les plages, les sentiers et les pointes.

Des impacts non négligeables de la fréquentation : piétinement, dérangements d'espèces... L'empreinte de la fréquentation est directement visible sur les sites naturels : déchets, sol mis à nu...

## Descriptif de l'action :

- Mettre en place des actions remise en état des espaces dégradés : fermeture de sentiers doublés,

Cièn de aires de stationne un cent en rétrait du littoral -

## Objectifs visés:

- Limiter les impacts de la fréquentation
- Préserver les espaces naturels dégradés
- Limiter l'impact visuels des aménagements

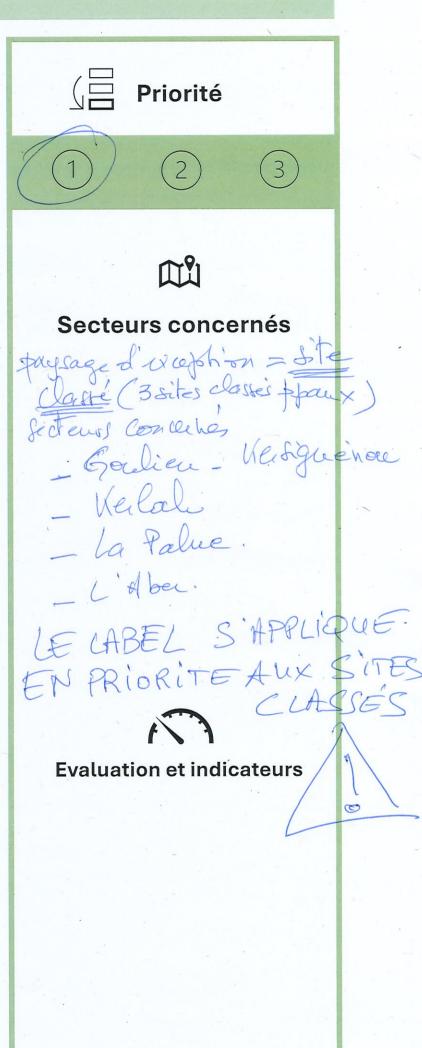
## Actions déjà engagées ou en cours :

- Mise en place de monofils, cheminements piétons
- Fermeture de zones de stationnement sauvage

Limites, freins et contraintes éventuelles :

- Conservatoire du littoral
- Communes concernées





Objectif 1.1 Améliorer la qualité paysagère des sites classés et des sites patrimoniaux

Action 1.1.2 Requalifier et réaménager les sites majeurs dégradés et leurs espaces de stationnements

## Constats et contexte :

Des aménagements parfois obsolètes: stationnement en espaces naturels.

Un manque d'organisation des stationnements.

Des problématiques de sécurité et de confort pour les visiteurs sur les sites.

Un impact visuels des aménagement.

## Descriptif de l'action :

- Améliorer les aménagements existants
- Repenser et requalifier l'organisation de certains sites en termes d'accès, de circulation...
- Proposer des aménagements qualitatifs d'un point de vue paysager

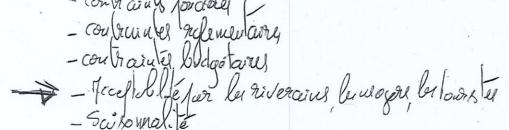
## Objectifs visés:

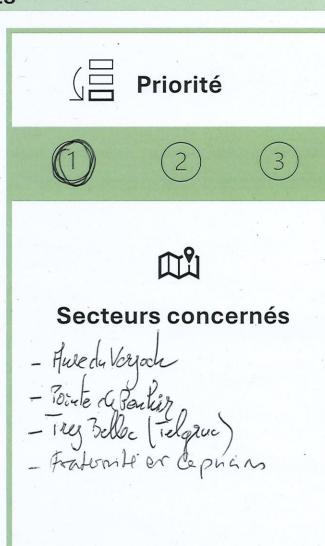
- Améliorer la qualité paysagère des sites
- Améliorer l'expérience de visite et le confort
- Préserver les espaces naturels dégradés
- Limiter l'impact des véhicules sur les jay est

### Actions déjà engagées ou en cours :

- Schéma d'intention paysagère pour l'Anse de Dinan
- Aménagement de la pointe des Espagnols
- -Schema dintention i la Palue

## Limites, freins et contraintes éventuelles :







Objectif 1.1 Améliorer la qualité paysagère des sites classés et des sites patrimoniaux

Action 1.1.3 Harmoniser les aménagements et la signalétique à l'échelle du Grand Site et minimiser leurs impacts visuels

#### Constats et contexte :

Des aménagements et une signalétique peu cohérente à l'échelle du territoire.

De la signalétique parfois obsolètes, peu harmonieuse et peu compatible avec des paysages d'exception.

- Manque de signalitique pour la posts cyclables-

## Descriptif de l'action :

- Repenser la signalétique de manière globale, cohérente et harmonisée à l'échelle du territoire
- Travailler avec l'ensemble des partenaires et des parties prenantes pour avoir une signalétique cohérente et identique à l'échelle du Grand Site.

## **Objectifs visés:**

- Avoir une signalétique cohérente à l'échelle du territoire
- Limiter les impacts de la signalétique
- Limiter le panneautage sur les sites naturels
- Améliorer la compréhension du territoire

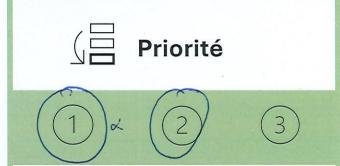
- Reflechir à une voir architecturale autour des sits: exemple: Tour VAUBANG-

#### Actions déjà engagées ou en cours :

Limites, freins et contraintes éventuelles :

## **Acteurs et partenaires:**

- Architectes des Boits à France.



Secteurs concernés

Objectif 1.1 Améliorer la qualité paysagère des sites classés et des sites patrimoniaux

Améliorer la maitrise foncière sur les sites patrimoniaux du Action 1.1.4 **Grand Site** 

## Constats et contexte :

Le foncier du Grand Site est particulièrement très découpé. Sur la plupart du territoire, il n'y a pas eu de remembrement, les parcelles sont très nombreuses et de faibles surfaces. Ce découpage ne facilite pas la gestion et l'aménagement des sites naturels.

## Descriptif de l'action :

- Identifier les parcelles les plus intéressantes à acquérir pour la préservation, l'aménagement et la gestion.
- Mener une politique active d'achat des parcelles les plus contact des propriétaires, proposition intéressantes: d'achats...

## Objectifs visés:

- Améliorer la maitrise foncière afin de préserver les sites, de

Forcier.

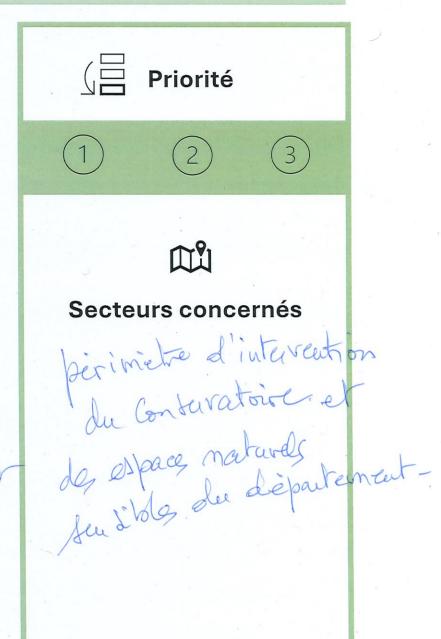
## Actions déjà engagées ou en cours :

- Démarche d'acquisition foncière du Conservatoire du littoral, du Département, des communes et de la communautés de communes.

Limites, freins et contraintes éventuelles :

Donallaire tres morcelé. Indivisions. Acteurs et partenaires : Cahsence de

- Conservatoire du littoral
- Département du Finistère
- Communes
- Propriétaires privés



**Evaluation et indicateurs** 

mb d'ha d'acquistion

Objectif 1.2 Conforter des paysages de qualité à l'échelle du Grand Site

Action 1.2.1 Résorber les atteintes paysagères qui contribuent à dégrader l'image du Grand Site

## Constats et contexte :

Il existe sur le site des atteintes paysagères qui dégradent la qualité générale du Grand Site. Ce sont notamment les paysages du quotidien qui sont impactés : publicités, entrée de ville, zone d'activité et zones artisanales...

## Descriptif de l'action :

- Identifier les points noires du paysages
- Mener des actions correctives à ces atteintes : règlement local de la publicité, Orientation d'aménagement et de programmation dans le PLUIh...

## Objectifs visés:

- Améliorer la qualité des paysages sur l'ensemble du Grand Site, au-delà des sites d'exception
- Améliorer le cadre de vie et les paysages du quotidien
- Améliorer l'insertion paysagère des bâtiments

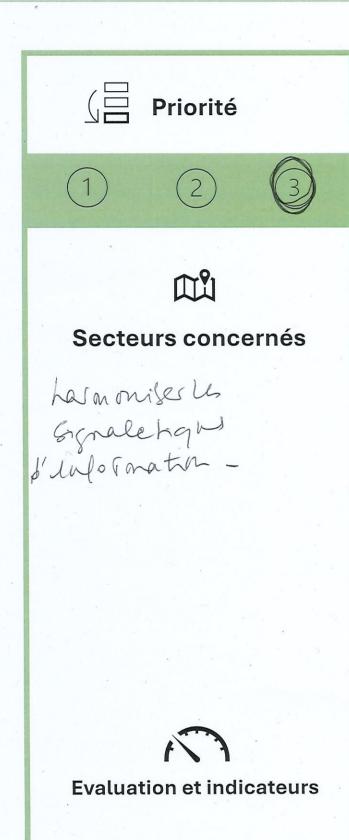
## Actions déjà engagées ou en cours :

- Règlement local de la publicité
- Plan local d'urbanisme

### Limites, freins et contraintes éventuelles :

- Propriété foncière
- Leviers réglementaires sur les projets privés

- Acteurs économiques
- Communes



Objectif 1.2 Conforter des paysages de qualité à l'échelle du Grand Site

Action 1.2.2 Renforcer l'approche paysagère et architectural sur le Grand Site

#### Constats et contexte :

Le territoire est confronté à une uniformisation et à une dégradation des paysages du fait des choix individuels ou collectifs. Sur l'ensemble du périmètre, il est important de porter un niveau d'exigence en termes de respects des qualités environnementales, paysagères et du cadre de vie pour préserver les éléments paysagers caractéristiques.

## Descriptif de l'action :

- Apporter un soutien technique autour du paysage : conseils au habitants, aux communes...
- Produire un document permettant d'apporter des conseils pratiques
- Inciter les communes, les élus et les habitants à s'engager pour la qualité paysagère
- Attirer les porteurs de projet sur les enjeux paysagers du Grand Site

## Objectifs visés:

- Améliorer la qualité des paysages sur l'ensemble du Grand Site, au-delà des paysages d'exception
- Améliorer le cadre de vie et les paysages du quotidien
- Préserver la qualité paysagère de l'architecture typique

### Actions déjà engagées ou en cours :

## Limites, freins et contraintes éventuelles :

- Engagement des habitants, des acteurs économique

- Acteurs économiques
- Propriétaires privés





Objectif 1.2 Conforter des paysages de qualité à l'échelle du Grand Site

Action 1.2.3 Révéler les points de vue remarquables et la valeur des paysages mal reconnus

#### Constats et contexte :

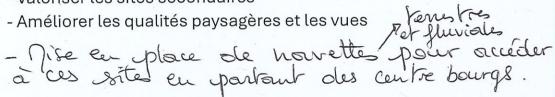
Au-delà des sites classés, le territoire héberge des sites dont la valeur paysagère mérite d'être valorisée. Les paysages de Aulne maritime et ses différents belvédères sont parfois des paysages mal connus et mal valorisé.

## Descriptif de l'action :

- Aménager des points de vue
- Valoriser la découverte de sites mal reconnus : Aulne maritime, bocage...

## Objectifs visés:

- Valoriser les sites secondaires



#### Actions déjà engagées ou en cours :

- Mise en place de boucle de randonnée et trail sur l'Aulne maritime Po de création et de matérialisation de ces Mouveaux sentien +Diffusion han Pieles on topoquides - Communication sur l'Aulne maritime par l'Office de Tourisme
- Carte des forêts : existe sur Certains documents : carter 1

IGN-Topoqueides-fiches randos

Limites, freins et contraintes éventuelles :

**Evaluation et indicateurs** 

**Priorité** 

Secteurs concernés

- Communes
- Acteurs du tourisme

Objectif 1.2 Conforter des paysages de qualité à l'échelle du Grand Site

Action 1.2.4 Proposer des sites secondaires de qualité, levier pour diffuser la fréquentation

## Constats et contexte :

La myriade de site peut être un levier pertinent pour diffuser les flux, notamment lors des pics de fréquentation. Pour autant, certains sites doivent rester intimistes.

## Descriptif de l'action :

L'aménagement de sites et la proposition de services peut permettre d'attirer des visiteurs

## Objectifs visés:

- Diffuser la fréquentation
- Limiter la surcharge des sites majeurs sur les périodes de pics de fréquentation

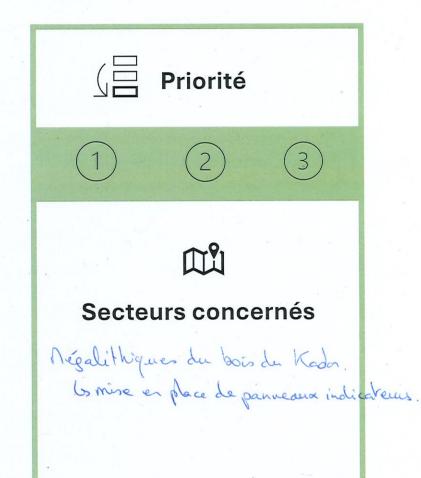
## Actions déjà engagées ou en cours :

- Mise en place de boucle de randonnée et trail sur l'Aulne maritime
- Communication sur l'Aulne maritime par l'Office de Tourisme
- Mise en place de services : toilettes, points de restauration

Limites, freins et contraintes éventuelles :

Doque cela ne devience par non plas de sits surfréquetés

Acteurs et partenaires :





Conforter des paysages de qualité à l'échelle du Grand Site Objectif 1.2

Renforcer le rôle et valoriser les portes d'entrée du Grand Action 1.2.5 Site

#### Constats et contexte :

Les portes d'entrée du territoire jouent un rôle important pour le Grand Site. Elles participent à l'esprit des lieux du territoire et entre dans parcours du visiteurs. Ces villes-portes, comme le Faou, sont d'autant plus perceptibles avant l'entrée sur Presqu'île de Crozon.

## Descriptif de l'action :

- Mener une réflexion sur les rôles que peuvent avoir les villesportes
- Identifier les patrimoines et les points d'intérêt dans ces secteurs d'entrée
- Valoriser les portes d'entrée du territoire et leurs patrimoines
- Utiliser ces villes-portes comme point d'informations

samilioner l'accuel de la fine

Objectifs visés:

(- Inciter/la fréquentation en amont de la presqu'île

- Utiliser les communes de l'entrée de la presqu'île pour diffuser un message sur l'organisation du territoire
- Intégrer l'ensemble des communes et leurs habitants dans le projet Oui

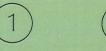
Actions déjà engagées ou en cours :

Limites, freins et contraintes éventuelles :

Acteurs et partenaires :

- Communes

**Priorité** 







Secteurs concernés



Objectif 1.2 Conforter des paysages de qualité à l'échelle du Grand Site

Action 1.2.6 Mettre en place un observatoire photographique du paysage

## Constats et contexte :

Dans le cadre de la préservation des paysages, les Grands Sites de France mettent en place des Observatoire Photographique du Paysage.

## Descriptif de l'action:

- Mise en place d'un observatoire avec un choix de différentes prises de vue en fonction de différentes thématiques.
- Gestion de l'OPP : prise de vue, gestion de la plateforme POPP-Breizh
- Communication autours de l'observatoire

#### Objectifs visés:

- Suivre les évolutions du paysages
- Mener des actions participatives avec les acteurs locaux

## Actions déjà engagées ou en cours :

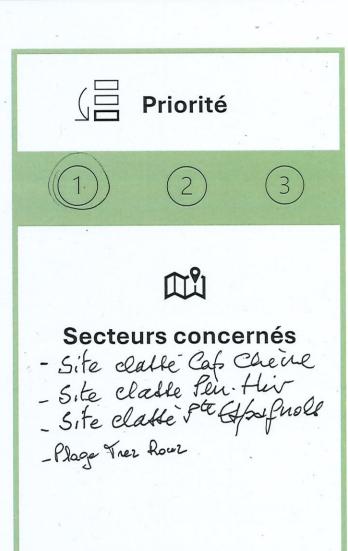
- Observatoire photographique de la Réserve Naturelle Régionale
- Participation aux actions et aux évènements de la plateforme régionale des OPP bretons : POPP-Breizh

## Limites, freins et contraintes éventuelles :

- Régularité de l'action
- Maintien de l'action à long terme

#### **Acteurs et partenaires:**

- Observatoire de l'environnement en Bretagne





Acteurs?

Objectif 1.3 Mener une politique globale de préservation des espaces naturels

Poursuivre les actions de préservation et de restauration des milieux Action 1.3.1 naturels et des espèces emblématiques du Grand Site

#### Constats et contexte :

Au-delà des paysages, la préservation des milieux naturels et des espaces est une composante importante du Grand Site. En effet, le Grand Site héberge un grand nombre d'espèces patrimoniale et d'habitats protégés au niveau régional, national ou européen.

## Descriptif de l'action :

- Mettre en place des actions en faveurs de la préservation des espèces et des habitats

## Objectifs visés:

- Préserver les habitats et les espèces

- Rettre un ocurre le document d'objectifs Natura 2000 - Loursière acquisitions fonciere Conscivatoire Actions déjà engagées ou en cours :

- Gestion des espaces naturels par le service « Espaces Naturels et Sentiers » de la Communauté de communes

## Limites, freins et contraintes éventuelles :

limites -> - Moyens humains et financiers

- Foncier : surface suffisante pour des actions de gestion cohérentes

## **Acteurs et partenaires:**

- Propriétaires privés

- Conservatoire du littoral

- Service espaces naturels Com Com.







## Secteurs concernés

la fections converts par Natura 2000. Nousuire la politique N 2000



Objectif 1.3 Mener une politique globale de préservation des espaces naturels

Action 1.3.2 S'appuyer sur les documents existants et les procédures pour gérer les espaces naturels

#### Constats et contexte :

Les espaces naturels du territoire sont protégés et gérés à de nombreux titres : Réserve Naturelle Régionale, Natura 2000, Parc Naturel Régional... Dans le cadre de ces démarches, il existe de nombreux documents de planification : Documents d'objectifs Natura 2000, plans de gestion...

## Descriptif de l'action :

Il s'agit ici de s'appuyer sur les documents existants de planification pour préserver les espaces naturels du Grand Site.

## Objectifs visés:

- Préserver et gérer les espaces naturels du Grand Site

## Actions déjà engagées ou en cours :

- Gestion des espaces naturels par le service « Espaces Naturels et Sentiers » de la Communauté de communes

## Limites, freins et contraintes éventuelles :

- Moyens humains et financiers
- Foncier : surface suffisante pour des actions de gestion

- Traf clost le deprotection

## **Acteurs et partenaires:**

- Propriétaires privés
- Conservatoire du littoral











Secteurs concernés



Objectif 1.3 Mener une politique globale de préservation des espaces naturels

Action 1.3.2 Assurer une présence régulière sur les sites

## Constats et contexte :

Les espaces naturels protégés peuvent faire l'objet de surveillance par des acteurs de terrain. Il peut s'agir d'une part d'actions surveillance, de sensibilisation ou de verbalisation par les services de police ou par d'autres acteurs publiques.

## Descriptif de l'action :

Les différentes polices, les agents de la collectivités assurons une présence régulière sur les sites. Il peut s'agir de tournées de surveillance régulière, d'actions ponctuelles (journée de verbalisation) ou d'actions de sensibilisation sur les sites. Cette présence est d'autant plus importante pendant la période estivale qui concentre le plus de monde.

## Objectifs visés: "Paragonia"

- Sensibiliser les visiteurs au respect de la réglementation et à la fragilité des milieux naturels
- Limiter les incivilités et les dégradations sur les sites
- Assurer la surveillance des sites
  ( Enfant X Abulter)

## Actions déjà engagées ou en cours :

- Tournées de garde du service « Espaces naturels et sentiers »
- Surveillance des stationnements par les policiers municipaux
- Actions ponctuelles de agents de l'OFB

-les benevoles dy & associations -le "veillers" instituels

## Limites, freins et contraintes éventuelles :

- Moyens humains et financiers
- Nombre de gardes assermentés
- Cohésion des différentes police : OFB, gendarmerie, police municipale...

#### **Acteurs et partenaires:**

- Gendarmerie
- Gendarmerie maritime
- Police municipale
- Office Français de la biodiversité

- Autro ?









Secteurs concernés



Objectif 1.4 Affirmer la dimension patrimoniale du Grand Site

Action 1.4.1 Mettre en valeur les patrimoines bâti, culturels et historiques en permettant la découverte de sites d'intérêt

#### Constats et contexte :

Les patrimoines du Grand Site sont riches et très variés. Il s'étend du petit patrimoine vernaculaire et aux habitats ruraux traditionnels au patrimoine militaire et maritime. Il confère une réelle identité au territoire et participe à sa haute valeur.

## Descriptif de l'action :

- Donner à voir le patrimoine en communiquant à son sujet
- Mettre en valeurs certains sites : aménagement, gestion de la végétation...
- Inclure ses sites dans les stratégies touristiques

## Objectifs visés:

- Faire découvrir l'ensemble des patrimoines du territoire
- Maintenir les patrimoines en bon état de conservation : fortifications, sites archéologiques...
- Diffuser les flux sur des secteurs autre que le littoral

## Actions déjà engagées ou en cours :

- Route des fortifications
- Aménagement de la pointe des Espagnols

#### Limites, freins et contraintes éventuelles :

- Moyens financiers

#### **Acteurs et partenaires:**

- Architecte et bâtiments de France
- Associations locales: 1848, AVPR, Etre Daou Vor...
- Communes





Secteurs concernés



Objectif 1.4

Affirmer la dimension patrimoniale du Grand Site

Action 1.4.2

Mettre en place des partenariats avec des associations locales pour valoriser le patrimoine

## Constats et contexte :

Il existe sur le territoire de nombreuses associations en lien avec la préservation et la valorisation des patrimoines.

## Descriptif de l'action :

- Mettre en place des actions avec les associations locales : chantier participatifs par exemple.
- Appui sur la connaissance des associations dans le cadre de la valorisation

## Objectifs visés:

- S'appuyer sur les connaissances locales dans le cadre de la valorisation du patrimoine
- Intégrer les associations locales à la démarche Grand Site de France

Actions déjà engagées ou en cours :

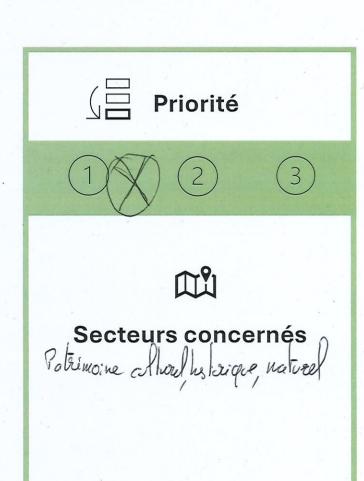
Roote des Fortifications

#### Limites, freins et contraintes éventuelles :

- Mobilisation des associations

Acteurs et partenaires :

- Associations locales: AVPR, 1848, Etre Daou Vor... Freday Visus, Tardeles Visus, EOST, That Landevenue, Siky Vaulan, Tuese les Vieux Tétrey.





Objectif 2.1

Améliorer la connaissance de la fréquentation

Action 2.1.1

Mettre en place un suivi de la fréquentation à l'échelle du Grand Site

#### Constats et contexte:

La connaissance des flux est une étape indispensable dans le cadre de la gestion de la fréquentation. Cette connaissance gagne à être améliorée à l'échelle du Grand Site et sur quelques sites majeurs. Si les constats d'une augmentation de la fréquentation sont partagés, le territoire manque de données chiffrées, robustes qui témoignent objectivement de la fréquentation.

## Descriptif de l'action :

Il s'agit ici de mettre en place une étude globale de la fréquentation. Cette étude peut porter sur l'acquisition de chiffres et sur des données qualitative : habitudes, besoins...

## Objectifs visés:

- Mieux appréhender la fréquentation
- Identifier les actions à mettre en place en fonction des chiffres
- Avoir des arguments pour appuyer la nécessité de l'action
- Orienter l'action publique

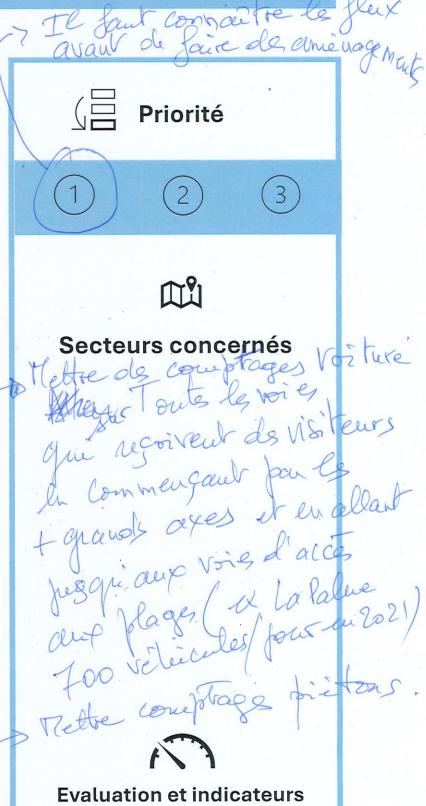
## Actions déjà engagées ou en cours :

- Installation de compteurs de fréquentation piétonne
- Comptages ponctuels
- Recensement des données de différentes sources : office de tourisme, billetterie...

## Limites, freins et contraintes éventuelles :

- Accès à la donnée
- Objectivité des données

- Acteurs économiques
- Office de tourisme
- Acteurs du tourisme : Destination, CRT Bretagne...



Objectif 2.1

Améliorer la connaissance de la fréquentation

Action 2.1.2

Mettre en place un observatoire à long terme de la fréquentation à l'échelle du Grand Site

#### Constats et contexte :

Si certains compteurs piétons permettent d'identifier les évolutions de fréquentation, la plupart des chiffres de fréquentation sont ponctuels. Il manque d'une vision à long terme. Le territoire souhaite donc mettre en place un observatoire à long terme de la fréquentation avec pour objectif de suivre les évolutions de fréquentation dans le temps.

## Descriptif de l'action :

Mise en place d'un observatoire de la fréquentation avec des indicateurs à long terme Création d'un outil pour suivre la fréquentation

## Objectifs visés:

- Définir des indicateurs de l'activité touristique
- Suivre les évolutions de fréquentation
- Pouvoir anticiper les pics de fréquentation et leur gestion
- Suivre les impacts du label sur la fréquentation

Actions déjà engagées ou en cours:

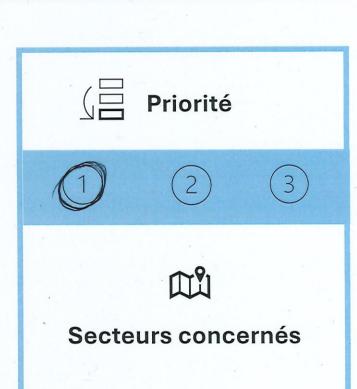
- Frequencion du tentes côties

- Comptesse auto Pentir es lépale 6 Chim.

## Limites, freins et contraintes éventuelles :

- Maintien de l'action à long terme
- L'évolution des méthodes de suivi de fréquentation

- Acteurs économiques
- Office de tourisme
- Acteurs du tourisme : Destination, CRT Bretagne...





Objectif 2.2

Mener une stratégie globale d'accueil à l'échelle du Grand Site

Action 2.2.1

Définir une stratégie d'accueil et d'orientation globale en hiérarchisant les types de sites

## Constats et contexte :

Aujourd'hui, les visiteurs se concentrent sur quelques sites majeurs. Certains sites ont la capacité d'absorber un important flux tandis que d'autres sont plus fragiles et moins sécurisés.

## Descriptif de l'action :

Il est proposé de définir une stratégie d'orientation des visiteurs en hiérarchisant les sites en fonction de leur fragilité et de l'intérêt qu'ils ont. L'action consiste à définir une typologie de sites sur lequel l'office de tourisme pourrait s'appuyer.

## Objectifs visés:

- Améliorer la stratégie d'orientation des visiteurs
- Avoir une typologie des sites pour maintenir le caractère intimiste de certains sites

Actions déjà engagées ou en cours:

- Mettre en place d'visa d'entrée à tainf saisonnier du GSF et remise d'une courte en de quant la typologie des différents sites.

Contre visa délivrée de une "moison d'accueil "GSF où l'agent unsistera sur ces déférents sites.

Limites, freins et contraintes éventuelles :

Acteurs et partenaires :

( Priorité









Secteurs concernés

W.

Objectif 2.2

Mener une stratégie globale d'accueil à l'échelle du Grand Site

Action 2.2.2

Diffuser les flux actuels sur l'ensemble du Grand Site et sur l'année

#### Constats et contexte :

Les flux actuels se concentrent sur certains sites majeurs : les trois pointes et quelques plages. Cette fréquentation se concentre également sur une période courte de l'année : juillet-aout et en moindre mesure au printemps et à l'automne.

## Descriptif de l'action:

- Mettre en place une stratégie pour diffuser les visiteurs sur les sites choisis : communication, aménagement des sites ...
- Communiquer autour des pics de fréquentation et des activités possible hors-saison
- Inciter les professionnels à mettre en place des activités horssaison.

## Objectifs visés:

- Mieux diffuser les flux dans le temps et dans l'espace
- Limiter les pics de fréquentation

### Actions déjà engagées ou en cours :

- Stratégie touristique de l'Office de tourisme

#### Limites, freins et contraintes éventuelles :

- Contraintes météorologiques

- Office de tourisme
- Acteurs économiques





Objectif 2.2

Mener une stratégie globale d'accueil à l'échelle du Grand Site

Action 2.2.3

Organiser la découverte des sites majeurs

## Constats et contexte :

Une partie des visiteurs fréquentant des principaux sites touristiques se contentent généralement d'une visite « flash » sur quelques centaines de mètres jusqu'au point de vue.

## Descriptif de l'action :

- Proposer des boucles d'1 à 2h
- Aménager les sites pour une expérience de visite de qualité : balisage, aire de stationnement...
- Proposer de l'interprétation : flyer ou panneaux.

## Objectifs visés:

- Privilégier des visites approfondie des sites
- Inciter à une découverte piétonne
- Proposer des circuits en fonction des publics

## Actions déjà engagées ou en cours :

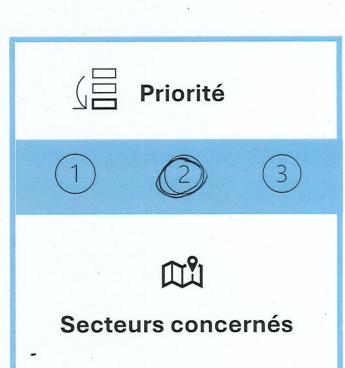
- Aménagement de la pointe des Espagnols

- Cup de la Clievre pointe de Jivan, Pointe de Ren her

- anat a Carand

## Limites, freins et contraintes éventuelles :

- Maintien du caractère sauvage des sites





Objectif 2.2

Mener une stratégie globale d'accueil à l'échelle du Grand Site

Action 2.2.4

Accueillir les personnes en situation de handicap

## Constats et contexte :

Les contraintes des espaces naturels (topographie, sol) induisent des difficultés d'accès pour les personnes en situation de handicap. Sur le Grand Site, seul quelques sites sont aujourd'hui accessibles pour les PMR: la pointe des Espagnols et la plage de Morgat. D'autres sites pourraient être aménagés pour accueillir les PMR, tout en maintenant leur caractère sauvage.

## Descriptif de l'action :

- Aménager certains sites pour les personnes en situation de handicap moteur ou mental
- Proposer des sites naturels adaptés pour les PMR
- Hide de l'installation de rampes pour les restaurants et boutiques.

## Objectifs visés:

- Permettre aux personnes en situation de handicap de découvrir certains sites

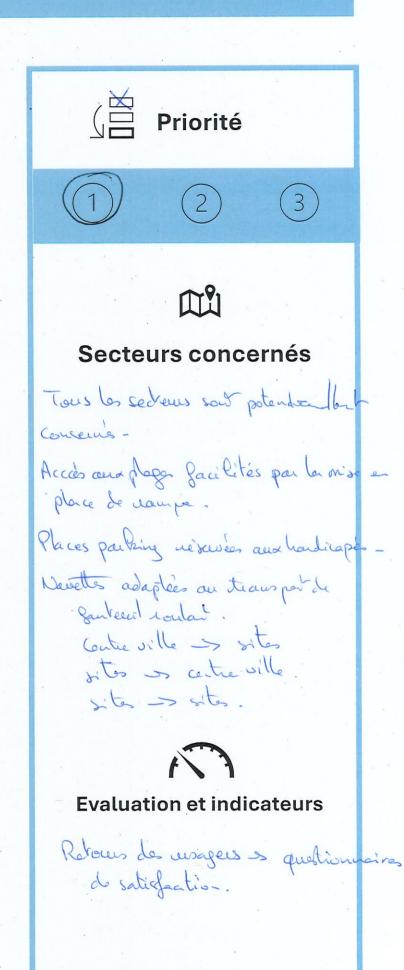
Accès à la plage de Peutlad

## Actions déjà engagées ou en cours :

- Accessibilité de la pointe des Espagnols

#### Limites, freins et contraintes éventuelles :

- Maintien du caractère sauvage des espaces naturels
- Cout des travaux
- Réglementation du site
- Norme PMR
- Solutions techniques



Objectif 2.2

Mener une stratégie globale d'accueil à l'échelle du Grand Site

Action 2.2.5

Maintenir un cadre de vie agréable pour les habitants

## Constats et contexte :

Des conflits d'usages entre les habitants et les visiteurs. Des habitants qui se sentent dépossédés de leur territoire. La nécessité d'un cadre de vie agréable pour les habitants.

## Descriptif de l'action :

- Prendre en compte la saisonnalité dans la réflexion
- Prendre en compte l'avis des habitants dans les projets

Priorité









Secteurs concernés

## Objectifs visés:

- Trouver un équilibre entre le tourisme et la vie à l'année
- Limiter les conflits d'usages

par une tanfication touristique suivant la période de l'année pour: l'accè au GSF à l'entrée, les parkings sepention redonner des accès à des logement à l'année.
Actions déjà engagées ou en cours:

Révision annuelle avec les habitants pour éconter leurs retours sur le fort du GSF, sites résidents Doune le libre accès aux différents ceux résidents Comment faire le tri entre les résidents et les Vacancies?

Limites, freins et contraintes éventuelles :

**Evaluation et indicateurs** 

**Acteurs et partenaires:** 

- Habitants

Objectif 2.3

Réorganiser les modalités d'accès au Grand Site et à ses sites naturels patrimoniaux

Action 2.3.1

Organiser l'accès au Grand Site depuis l'extérieur

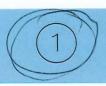
## Constats et contexte:

La situation géographique du Grand Site le rend enclavé par rapport au reste du département. De fait, il y a une forte dépendance à la voiture. Gare et aéroport uniquement à Brest.

## Descriptif de l'action :

- Proposer des modalités d'accès en transport en commun vers le Grand Site
- Mener une réflexion sur l'accès par bateau, par train et par car









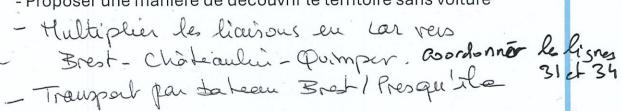


Secteurs concernés



## Objectifs visés:

- Limiter la présence de la voiture sur le territoire
- Proposer une manière de découvrir le territoire sans voiture



## Actions déjà engagées ou en cours :

- Plan de mobilités simplifié

## Limites, freins et contraintes éventuelles :

- Météo
- Possibilités pour les visiteurs de se déplacer par des mobilités douces

Acteurs et partenaires :



Objectif 2.3

Réorganiser les modalités d'accès au Grand Site et à ses sites naturels patrimoniaux

Action 2.3.2

Favoriser les mobilités douces pour accéder aux différents secteurs du Grand Site

## Constats et contexte :

La configuration du Grand Site entraine une motorisation quasitotale de la population locale et des visiteurs. Une offre de transport collectif limité.

## Descriptif de l'action :

- Favoriser les cheminements doux jusqu'aux sites d'intérêt
- Proposer des aménagement adéquats : porte-vélo...

## Objectifs visés:

- Proposer des aménagements pour améliorer les mobilités douces : sécurité, confort, expérience de visites
- Limiter la présence de la voiture dans les espaces naturels

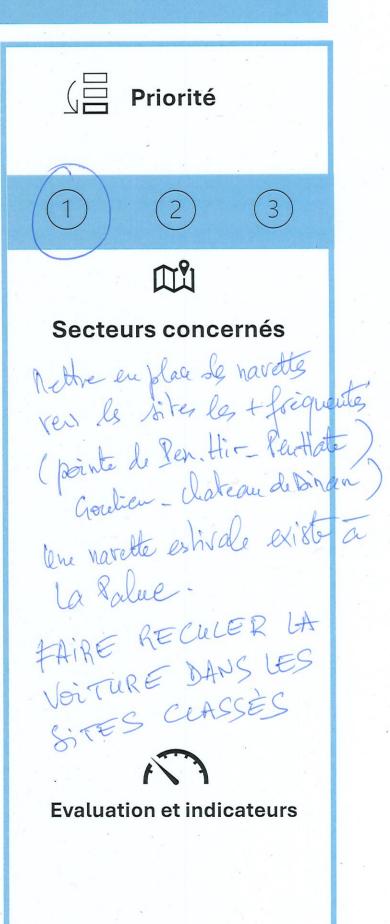
#### Actions déjà engagées ou en cours :

- Plan de mobilité simplifié
- Schéma directeur des déplacements doux
- Mise en place de cheminements doux et d'itinéraire bis

## Limites, freins et contraintes éventuelles :

- Transport de matériel
- Méteo
- Conditions physiques

- Loueur de vélo
- Communes



Objectif 2.3

Réorganiser les modalités d'accès au Grand Site et à ses sites naturels patrimoniaux

Action 2.3.3

Mener une réflexion sur une politique de tarification sur certains sites

## Constats et contexte :

L'aménagement, l'entretien des sites et l'instauration de services de type toilettes, navettes sont des services couteux pour la collectivité. La mise en place d'une politique de tarification des aires de stationnement est une solution régulièrement mise en œuvre par les collectivités.

## Descriptif de l'action :

- Initier une réflexion globale sur une politique de tarification des aires de stationnement
- En fonction de la réflexion, mettre en œuvre une tarification des sites en prenant en compte la vie locale, la saisonnalité, les reports de fréquentation...

## **Objectifs visés:**

- Obtenir des financements pour la gestion, l'entretien et l'aménagement du Grand Site

- gratuité pour les residents.

Actions déjà engagées ou en cours :

#### Limites, freins et contraintes éventuelles :

- Prise en compte de l'aspect social : revenu modeste
- Acceptabilité

- poposer do alternatives an parkingon payants -> nevettes

## Acteurs et partenaires :

- Autres Grands Sites de France
- Communes











## Secteurs concernés

· Penn. Hir · Cap de la chère · Pte Doma · Pte Expapel. · Toulinguet:



Objectif 2.3 Réorganiser les modalités d'accès au Grand Site et à ses sites naturels patrimoniaux

Action 2.3.4 Expérimenter la mise en place de nouvelles solutions d'accès vers les sites via des navettes

## Constats et contexte :

La configuration du Grand Site entraine une motorisation quasitotale de la population locale et des visiteurs. Une offre de transport collectif limité.

## Descriptif de l'action :

- Favoriser l'accès en transport en commun jusqu'aux sites d'intérêt

- Et de commun à communes (lient d'hébrgement)

## Objectifs visés:

- Proposer des modalités d'accès aux sites en transport en commun
- Limiter la présence de la voiture dans les espaces naturels

(>- Hodelités INTERCOMMUNALES -L'ai bous par Car BREST-CHAREQUEIN-QU'MPET à smultiplier (+ Batrou Brest)

Actions déjà engagées ou en cours :

- Plan de mobilité simplifié

Soir Adion 2.3.1

## Limites, freins et contraintes éventuelles :

- Transport de matériel
- Habitude des visiteurs

- cost ??

## Acteurs et partenaires :

- Communes
- Région

- Dépoulement?











## Secteurs concernés

toute les Communes



Objectif 2.4

Soutenir et structurer la pratique des sports de nature

Action 2.4.1

Assurer une veille sur la pratique libre des sports de pleine nature

## Constats et contexte :

L'essor des sports de pleine nature n'est pas sans conséquence sur les espaces naturels du Grand Site. Ils concentrent un grand nombre de pratiquants sur un même secteurs. C'est davantage la pratique libre qui soulèvent des questions de gestion et d'organisation. (4 patipe encades)

## Descriptif de l'action :

- Assurer une veille sur l'apparition de nouvelles pratiques
- Assurer une veille sur le développement de pratiques

Objectifs visés:

- Anticiper la structuration des pratiques

Actions déjà engagées ou en cours :

- Accompagnement des porteurs de projets dans le cadre des évaluations d'incidences Natura 2000
- Conseil sur la réglementation auprès des porteurs de projets

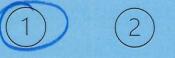
## Limites, freins et contraintes éventuelles :

- Lien avec les pratiquants libres

#### **Acteurs et partenaires:**

Associations locales







Secteurs concernés

o Penn Hir Coscalad



Objectif 2.4

Soutenir et structurer la pratique des sports de nature

Action 2.4.1

Mieux organiser l'offre de randonnée

## Constats et contexte :

La randonnée fait partie des thématiques d'attraction majeure du territoire. La fréquentation des sentiers représente des volumes importants de randonneurs. Le Grand Site possède un cadre privilégié en matière de réseau de sentiers, mais l'offre de randonnée parait peu lisible, peu structurée, parfois non homogène.

## Descriptif de l'action :

- Etablir un diagnostic de l'offre de randonnée
- Proposer un pan d'actions autour de la randonnée en fonction des besoins identifiés : balisage, services...

## Objectifs visés:

- Répondre aux besoins des usagers locaux et des visiteurs
- Proposer une offre de randonnée qualitative
- Améliorer la qualité de l'offre de randonnée
- Avoir une vision stratégique en termes de randonnée

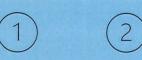
Actions déjà engagées ou en cours :

Limites, freins et contraintes éventuelles :

#### **Acteurs et partenaires:**

- Associations de sports de nature : randonneurs, trail, VTT...







Secteurs concernés



Objectif 2.5 Améliorer les conditions d'accueil et les services dans le Grand Site

Action 2.5.1 Garantir l'accès des secours et la sécurisation des sites sur l'ensemble du Grand Site

#### Constats et contexte :

La sécurité des sites est une condition majeure pour garantir leur l'ouverture au public.

Le volume importants de visiteurs sur les sites naturels nécessite ponctuellement la présence de service de secours : chute, noyade, malaise...

## Descriptif de l'action :

- Maintien de la sécurité sur les sites : inspection de sentiers, abattage d'arbres, gestion des aménagements...
- Prise en compte de l'accessibilité des sites par les services de secours lors des aménagements.

#### Objectifs visés:

- Assurer l'accessibilité des sites naturels en toute sécurité
- Garantir un accès des services de secours sur les différents sites

Actions déjà engagées ou en cours :

- Poste de lecours pligo de Goulien.

Limites, freins et contraintes éventuelles :

Acteurs et partenaires :

∫ Priorité









Secteurs concernés

Caphains-Pointe de les Hir (es baladi)



Objectif 2.5 Améliorer les conditions d'accueil et les services dans le Grand Site

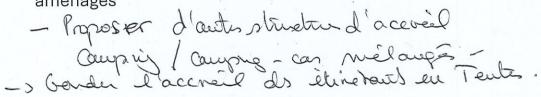
Action 2.5.2 **Définir une politique d'accueil des camping-cars, fourgons aménagés et des itinérances** 

#### Constats et contexte:

Le territoire accueille de nombreux visiteurs en itinérance : camping-cars, vans aménagés, bivouacs...

## Descriptif de l'action:

- Structurer les itinérances en améliorant la qualité de l'accueil
- Proposer des secteurs pour les camping-cars et véhicules aménagés



## Objectifs visés:

- Structurer et améliorer l'accueil des camping-cars et des vans aménagés
- Clarifier les règles du jeu
- Limiter la présence des vans et camping-cars dans les espaces naturels

## Actions déjà engagées ou en cours :

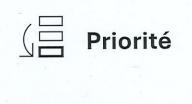
- Guide des camping-cars et véhicules aménagés
- Interdiction de stationnement nocturne sur les stationnements en bord de mer
- Actions de police

## Limites, freins et contraintes éventuelles :

- Augmentation de la fréquentation des véhicules aménagés
- Envie de liberté des visiteurs
- Coût d'entretien des aires de camping-cars

#### **Acteurs et partenaires:**







Secteurs concernés

Ville de choson.



**Evaluation et indicateurs** 

Comptage des campies-can/freigon....
sur les mênes périodes.
Le camping-section aménagés pour l'accuel.

Objectif 2.5 Améliorer les conditions d'accueil et les services dans le Grand Site

Action 2.5.3 Améliorer les services, la signalétique et l'information sur le Grand Site

#### Constats et contexte:

Afin d'améliorer l'expérience de visite du Grand Site, les visiteurs comme les habitants doivent être guidés et informés. Certains services sont souvent une demande dans les sites touristiques : poubelles, toilettes, points d'eau. Ces aménagements et cette signalétique doit rester en cohérence avec l'esprit des lieux, et l'aspect naturel des sites.

## Descriptif de l'action :

- Identifier les besoins de services et y répondre : toilettes, points d'eau...
- Proposer une signalétique et de l'information in et ex situ

## Objectifs visés:

- Améliorer l'expérience de visite
- Mieux orienter les visiteurs

## Actions déjà engagées ou en cours :

- Installation de toilettes sèches integres au site
- Signalétique diverse

### Limites, freins et contraintes éventuelles :

- Maintien du caractère sauvage des sites

- Communes
- Conservatoire du littoral





Objectif 3.1

Garantir la conduite et le portage de la démarche

Action 3.1.1

Assurer le pilotage de la démarche

#### Constats et contexte:

La démarche Grand Site de France demande un pilotage important. La communauté de communes a été désignée comme la structure porteuse de la démarche.

## Descriptif de l'action :

- Maintenir la mobilisation
- Organiser les réunions et comités
- Assurer le suivi de la démarche : finance, administratif...

## Objectifs visés:

- Bon déroulement des étapes de la démarche
- Bon fonctionnement financier de la démarche

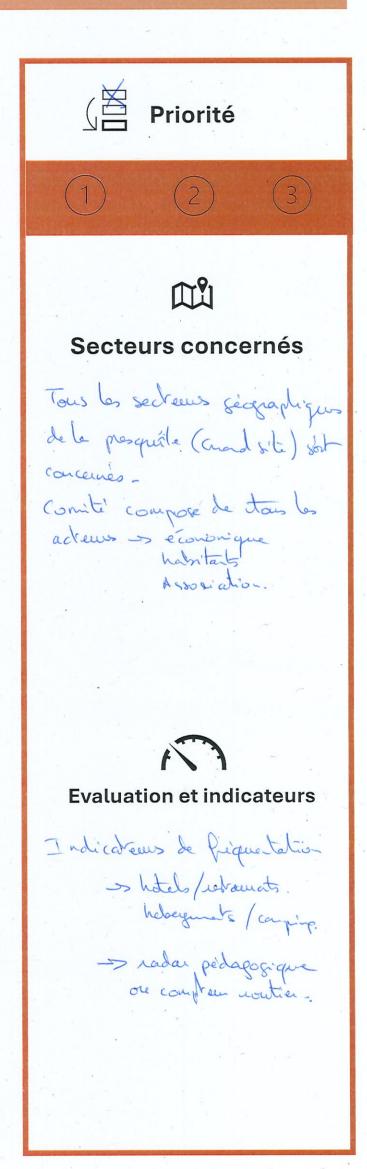
## Actions déjà engagées ou en cours :

Le pilotage est actuellement assuré par la communauté de communes.

## Limites, freins et contraintes éventuelles :

- Changements politiques

- Communes
- Acteurs de la préservation des sites
- Acteurs institutionnels
- Partenaires financiers



Objectif 3.1

Garantir la conduite et le portage de la démarche

Action 3.1.2

Articuler la démarche Grand Site de France avec l'ensemble des politiques publiques

## Constats et contexte :

De nombreux projets sont en cours sur le territoire dont les thématiques sont similaires à l'Opération Grand Site : tourisme, mobilités, espaces naturels...

## Descriptif de l'action :

Il s'agit ici de veiller à la complémentarité des politiques publiques et à leur bonne articulation.

## Objectifs visés:

- Bonne articulation des démarches

## Actions déjà engagées ou en cours :

- Suivi des autres démarches initiées sur le territoire : points réguliers avec les agents, participation aux réunions...
- Prise en compte de la démarche Grand Site de France dans les autres démarches : PLUIh, plan de mobilité simplifié...

Limites, freins et contraintes éventuelles :





Objectif 3.1

Garantir la conduite et le portage de la démarche

Action 3.1.3

Evaluer la démarche OGS dans la perspective d'une demande de labélisation

#### Constats et contexte :

L'Opération Grand Site est la 1ere étape de la démarche. Elle vise à mener les premières actions de préservation sur le Grand Site. Si les élus du territoire le souhaitent, une demande de labélisation pourrait être faite pour reconnaitre les qualités patrimoniales du site et pour distinguer une gestion du territoire qui garantit sa préservation à long terme.

## Descriptif de l'action:

Il s'agit ici d'évaluer l'Opération Grand Site : sa mise en œuvre, ses résultats... Cette évaluation s'appuie sur la définition d'indicateurs.

## Objectifs visés:

- Evaluer la démarche
- Déterminer la suite à mener du projet OGS

### Actions déjà engagées ou en cours :

Aucune action en cours.

Limites, freins et contraintes éventuelles :

## Acteurs et partenaires :

- Services de l'Etat : DREAL
- Ministère de la Transition écologique



Objectif 3.2

Sensibiliser et mobiliser les visiteurs et les habitants autour des valeurs du Grand Site

Action 3.2.1

Développer l'animation et la sensibilisation autour des patrimoines et des paysages du Grand Site

## Constats et contexte :

La sensibilisation aux valeurs du Grand Site est une solution impactante pour inciter les visiteurs et les habitants à préserver le territoire. La sensibilisation est l'un des moyen à privilégier pour limiter les contraintes tout en préservant la faune et la flore.

## Descriptif de l'action :

- Mettre en place des actions de sensibilisation avec divers publics
- Mettre en place des partenariats avec les écoles et le collègue
- Proposer des sorties ou des temps de sensibilisation

les embaudre deguides sur des temp donnés.

#### **Objectifs visés:**

- Faire connaître et comprendre les richesses du Grand Site
- Inciter aux bonnes pratiques dans les espaces naturels

- Tuciter à venir sur les périods Ofréquentes en proposent des animations hous seison.

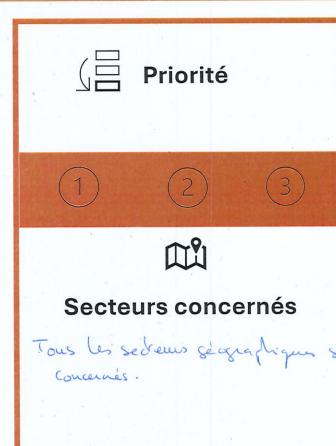
### Actions déjà engagées ou en cours :

- Sorties-thématique ponctuellement proposées par la CCPCAM

Limites, freins et contraintes éventuelles :

#### **Acteurs et partenaires:**

- Associations locales





Objectif 3.2

Sensibiliser et mobiliser les visiteurs et les habitants autour des valeurs du Grand Site

Action 3.2.2

Mener une réflexion sur les structures d'accueil sur le Grand Site

## Constats et contexte :

De nombreux Grands Sites de France organise la découverte du site autours d'une ou plusieurs structures d'accueil. Ces structures peuvent être de différentes ordres : accueil touristique, maison de site, maison itinérantes ... Elles ont différentes fonctions : informations, sensibilisation...

## Descriptif de l'action :

Il s'agit d'initier une réflexion autour du sujet d'une maison de site ou d'une structure d'accueil. Cette réflexion intervient notamment dans le cadre d'une potentielle restructuration de la maison des minéraux.

## **Objectifs visés:**

- Sensibiliser les visiteurs
- Avoir un point d'accueil sur le Grand Site

### Actions déjà engagées ou en cours :

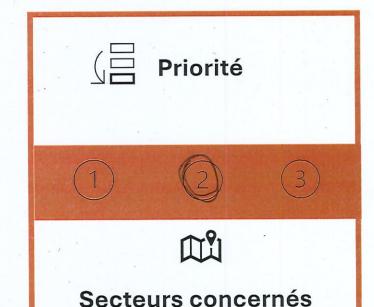
- Etude de faisabilité de la Maison des minéraux (loin dous

### Limites, freins et contraintes éventuelles :

- Moyens financiers
- Foncier ou les possibilités de bâtiments

## Acteurs et partenaires :

- Associations
- Communes
- Région et Département







Objectif 3.3

Elaborer une stratégie de communication

Action 3.3.1

Etablir une stratégie de communication et des modalités d'information sur la démarche

#### Constats et contexte :

La communication, notamment par les réseaux sociaux, peutêtre une réelle opportunité pour la gestion des flux de fréquentation sur le territoire, elle peut si elle n'est pas maitrisée avoir un impact non négligeable sur le site : sur-fréquentation d'un site par exemple.

La démarche OGS n'est pas une démarche de promotion touristique mais une démarche de préservation. Les habitants et les visiteurs doivent comprendre cette démarche en ce sens.

## Descriptif de l'action :

- Définir une stratégie de communication
- Maintenir une veille sur l'utilisation du label
- Définir des modalités d'information

## Objectifs visés:

- Limiter la sur-publicité du territoire
- Eviter l'utilisation commerciale du label

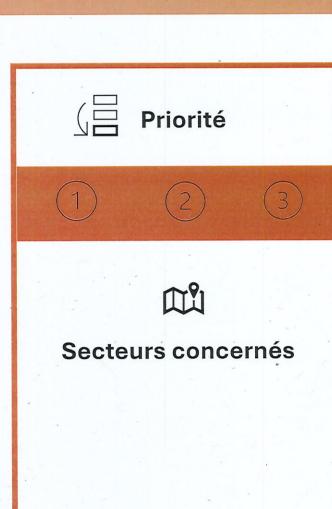
## Actions déjà engagées ou en cours :

- Stratégie de communication de l'Office de Tourisme : communication sur l'Est du territoire, déréférencement de l'Île vierge, veille sur les réseaux sociaux et les comptes d'influenceurs...

## Limites, freins et contraintes éventuelles :

- Contrôle de la communication difficile

- Office de tourisme
- Médias





Objectif 3.3

Elaborer une stratégie de communication

Action 3.3.2

Coordonner les acteurs locaux pour diffuser un message commun

Lo le polud?

## Constats et contexte:

Si l'ensemble de la promotion autour de la presqu'île est difficilement maitrisable, à l'échelle du territoire et des partenaires locaux, il est possible de se coordonner pour choisir les message à faire passer.

## Descriptif de l'action :

- Mettre en place un groupe de travail communication
- Produire un document-guide de la communication autour du Grand Site
- Proposer des messages clés diffusable par l'ensemble des partenaires

## Objectifs visés:

- Etablir des messages, des images à faire passer
- Limiter les erreurs de communication
- Proposer des outils aux partenaires

## Actions déjà engagées ou en cours :

- Vignettes « Bonnes pratiques en espaces naturels »

Limites, freins et contraintes éventuelles :

## Acteurs et partenaires :

- Acteurs économiques et professionnels du tourisme
- Partenaires touristiques : Finistère 360°, Brest Terres Océanes
- Région et Département







Secteurs concernés



Objectif 3.4

Fédérer les acteurs locaux et les habitants autour du projet Grand Site

Action 3.4.1

Poursuivre la gouvernance participative tout au long de la démarche

## Constats et contexte :

Le territoire a souhaité mettre en place une démarche participative tout au long de la création du plan d'actions OGS, incluant associations,

Les Grands Sites consolident les lien avec les habitants.

## Descriptif de l'action :

- Maintien de l'organisation du comité consultatif au moins 1 fois par an or (voire 2)
- Renouvellement du forum du Grand Site
- Envisager des temps forts autour de la démarche

#### Objectifs visés:

- Prendre en compte l'ensemble des avis des parties prenantes du site -> 00 i .
- Favoriser l'acceptabilité de la démarche

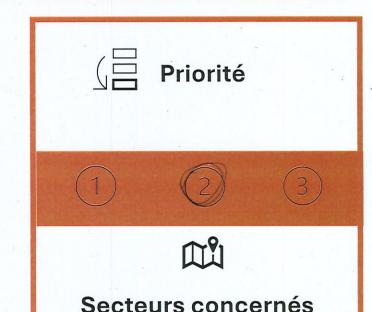
### Actions déjà engagées ou en cours :

- Création du comité consultatif
- Mise en place du 1er Forum du Grand Site

## Limites, freins et contraintes éventuelles :

- Maintien de la mobilisation

- Habitants
- Associations
- Acteurs locaux





Objectif 3.4

Fédérer les acteurs locaux et les habitants autour du projet Grand Site

Action 3.4.2

Développer les partenariats avec les acteurs sociauxéconomiques

Constats et contexte :

Les Grands Sites de France s'attache à la prise en compte de l'aspect économique du territoire.

Cette démarche constitue un atout fort pour le développement local en favorisant les retombées économiques et sociales locales. Les Grands Sites s'appuie sur les valeurs, la culture, le savoir-faire et les ressources locales.

## Descriptif de l'action :

- Accompagner les projets économiques et touristiques innovants
- Conseiller, accompagner et orienter les porteurs de projets

## Objectifs visés:

- Contribuer la transition vers une économie plus locale et plus durable
- Développement économique équilibrée
- Valoriser les ressources territoriales
- Tendre vers un tourisme plus durable

- Journieur les glux (lostys, Apris, livaison...) // Bular

Actions déjà engagées ou en cours :

## Limites, freins et contraintes éventuelles :

- Mobilisation des professionnels

## Acteurs et partenaires :

- Professionnels du tourisme
- Acteurs économiques
- Acteur Scions
- Nisi







Secteurs concernés

